

LETTRE D'INFORMATION

#7 | Juin 2025

Grande collecte solidaire des téléphones ecosystem du 5 juin au 15 juillet



Le SYTRAIVAL et 3 de ses collectivités adhérentes – la CCDSV, la COR et le SIRTOM - participent à la grande collecte solidaire de téléphones portables usagés organisée par ecosystem, du 5 juin au 15 juillet.

Un geste à la fois utile pour la planète et solidaire, puisqu'il permettra d'offrir jusqu'à 500 téléphones reconditionnés en faveur des plus démunis. Tous les téléphones et peuvent être déposés dans les 16 points de collecte mis en place sur le territoire du SYTRAIVAL.

- Consultez la liste des points de collecte sur le site du SYTRAIVAL :

<https://www.sytraival.com/actualite/grande-collecte-solidaire-telephones-ecosystem-5-juin-15-juillet-135.php>

Retour sur la mise en place du tri à la source des biodéchets sur le territoire du SYTRAIVAL

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les collectivités ont l'obligation de proposer à leurs administrés une solution de tri des biodéchets. Ces déchets non dangereux et biodégradables sont issus de l'entretien de nos espaces verts ou des restes alimentaires et nécessitent un traitement spécifique :

- En gestion de proximité avec les composteurs individuels (chez les particuliers) et les composteurs partagés (en pied d'immeuble, dans les quartiers, centre bourg ou encore au niveau des cantines scolaires). Leur mise en place relève de la compétence des collectivités.
- En collecte sur des points d'apport volontaire pour les déchets alimentaires, à la charge des collectivités.



Composter chez soi ou sur un site de compostage partagé évite les coûts liés à la collecte et au traitement des déchets alimentaires. Pour plus d'informations sur la mise en place d'un site de compostage partagé ou l'achat de composteurs individuels, contactez votre intercommunalité.

- Retrouvez toutes les bonnes pratiques en matière de tri des biodéchets sur le site du SYTRAIVAL : <https://www.sytraival.com/prevention/prevention-au-jardin.php>



BOITE A OUTILS

Vous souhaitez développer la réparation sur votre territoire ? Réduire le volume de déchets verts apportés en déchèteries ? Des boîtes à outils sont à votre disposition dans l'espace adhérent.

Ces documents composés de fiches actions présentent les bonnes pratiques et les partenaires à mobiliser pour la mise en place de projets déchets verts ou réparation.



Ces publications sont téléchargeables sur le site du SYTRAIVAL

https://www.sytraival.com/fichier/562_fc_boite-outils-eci-dechets-verts.pdf https://www.sytraival.com/fichier/1375_fc_241220-boite-outils-reparation.pdf

LES BIODÉCHETS EN CHIFFRES - évolution 2023 / 2024 -

+ 43% de tonnes de biodéchets détournées

+ 39 % de composteurs individuels distribués par les collectivités

29 633€ : c'est le montant de la subvention à la mise en place des sites de compostage partagés accordée par le SYTRAIVAL à ses collectivités adhérentes en 2024. (+ 10%)

LETTRE D'INFORMATION

La boucle vertueuse des déchets verts : zoom sur la plateforme de compostage d'Arnas



Exploitée par AWT, la plateforme de compostage d'Arnas accueille les déchets verts des ménages en provenance des déchèteries gérées par les adhérents du SYTRAIVAL mais aussi, dans une moindre mesure, les déchets verts des professionnels. Comment se déroule le processus de compostage ? Peut-on visiter le site d'Arnas ? Les réponses ici.

Chaque année, la plateforme de compostage d'Arnas valorise jusqu'à 12 000 tonnes de déchets verts et produit jusqu'à 4 000 tonnes de compost.

Le processus de compostage se décompose en 6 étapes :

1. A leur arrivée, les camions passent sur un pont à bascule pour être pesé. Après avoir vidé, ils se pèsent de nouveau.
2. Les déchets verts sont broyés et humidifiés.
3. Les déchets verts broyés sont ensuite mis en andain de 3 m de haut sur de gros tuyaux qui envoient de l'air. La phase de fermentation débute pour une durée d'un mois.
4. La phase de fermentation terminée, l'andain est ensuite transporté vers une autre partie de la plateforme pour commencer sa phase de maturation pour une durée d'un mois.
5. Lorsque la phase de maturation est terminée, le compost est criblé pour que le produit final soit homogène.
6. La dernière phase de stabilisation débute : le compost reste en tas un mois supplémentaire. A l'issue de cette phase, un échantillon de compost est prélevé pour envoi en analyse à un laboratoire. A réception des résultats, le compost est vendu à des particuliers ou des agriculteurs.

Tout savoir sur le fonctionnement de la plateforme de compostage : <https://www.sytraival.com/compostage/plateforme-compostage.php>

Vous souhaitez visiter la plateforme ?

Pour tout renseignement et demande d'inscription contactez Elodie PERRAUD CHARVERIAT : elodie.charveriat@sytraival.fr



Plateforme de compostage

Ave Maria (Derrière la déchèterie)
RD306 Lieu Dit
69400 Arnas



Réduire et valoriser ses déchets verts, c'est possible ! Rappel des bonnes pratiques avec les publications du SYTRAIVAL



Ces publications sont téléchargeables sur le site du SYTRAIVAL

https://www.sytraival.com/fichier/1349_fc_reduire-valoriser-dechets-verts-fiches-particuliers.pdf

<https://www.sytraival.com/document/y7iv>

https://www.sytraival.com/fichier/1350_fc_guide_dechets-verts-collectivites-sytraival-1.pdf

